

Pas en négo mais tout comme ! – 4 octobre 2016

La première assemblée des personnes déléguées des sections Marie-Victorin et des Patriotes (enseignant) a réuni un peu plus de 180 personnes ce mardi 4 octobre, à l'école secondaire du Mont-Bruno. Comme quoi il reste encore beaucoup à faire en éducation, même si la négociation nationale est terminée !

Consultations sur la réussite éducative

La grande consultation publique sur la réussite éducative lancée par le gouvernement libéral pour l'automne a été au centre des discussions de la soirée.

« On n'est pas expert de l'éducation parce qu'on est allé à l'école ! Pourtant, le gouvernement consultera l'ensemble de la population sur des éléments parfois très techniques, parfois très politiques. C'est surtout l'aspect individuel des consultations qui amène des craintes. Ce qui peut parfois sembler être une bonne idée pour M. et Mme Tout-le-monde, est, dans les faits impraticable ou inapplicable dans nos milieux au quotidien. Nous pensons que le personnel enseignant et de soutien est le mieux placé pour parler de l'amélioration de la réussite éducative », de déclarer Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, en ouverture de l'assemblée.

Il a spécifié que le Syndicat de Champlain participera aux consultations en déposant un mémoire et en sollicitant une intervention lors du passage des rencontres régionales en Montérégie. La FSE et la Centrale feront aussi les représentations qui s'imposent dans ce dossier.

Les personnes déléguées ont reçu un résumé des différentes propositions soumises aux consultations. Elles ont été invitées à en discuter pendant une quinzaine de minutes dans l'assemblée, mais aussi par la suite, dans les milieux. Les commentaires seront compilés par le Syndicat de Champlain pour alimenter l'argumentaire du mémoire qui sera déposé.

«Le gouvernement ramène par la bande arrière beaucoup de sujets qui avaient été tassés en négociation, en tentant cette fois d'aller chercher l'appui de la population.

Il faut se le dire : ces consultations sont aussi importantes qu'une négociation. Parce que si le gouvernement prend ses propositions pour en faire un projet de loi prétextant avoir l'aval de

l'opinion publique, ce sera bien pire qu'une négociation ! Il faut être actifs dès maintenant, de souligner Éric. Il précise aussi que tout n'est pas mauvais dans ces consultations. Nous voulons seulement nous assurer d'attirer l'attention sur les points qui soulèvent des craintes.»

Pourtant écartée lors de la dernière négociation, le gouvernement revient à la charge avec la proposition de revoir l'approche catégorielle pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

« Ces démarches nous permettent maintenant d'identifier clairement les problèmes et d'agir au bon moment, au bon endroit, pour le bénéfice des élèves. Mais le gouvernement trouve que ça coûte trop cher. »

« Il veut aussi évaluer les résultats de l'intégration des élèves HDAA dans les classes ordinaires. Nous connaissons les résultats de l'évaluation du gouvernement : il y a trop de classes spéciales. Ça coûte trop cher. C'est aussi un élément qui a été tassé en négociation. »

« Créer des équipes multidisciplinaires, c'est une belle idée. Mais dans la réalité du quotidien, avec le taux de précarité du personnel et des spécialistes, ce n'est pas applicable. Commencer le parcours scolaire plus tôt et rendre la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans ou l'obtention d'un diplôme; le financement suivra-t-il en conséquence ? Il avait été établi que de trop nombreux élèves n'ont pas la capacité de faire les apprentissages d'une année entière sur seulement une demi-année. Pourquoi alors revenir avec l'anglais intensif en 6e année ? »

L'une des propositions qui a généré le plus de réactions dans la salle est sans contredit l'amélioration de la préparation et la formation continue des enseignants pour mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de plus en plus hétérogènes.

« Améliorer la formation oui, mais dans quel but ? Si c'est pour faire des enseignants et des enseignantes des généralistes et donner plus de cours en adaptation pour ne pas avoir à ajouter des services, c'est non ! Rappelons que c'est dans cet esprit que le gouvernement avait amené cette orientation en négociation », d'expliquer Éric.

Débat sur l'ordre professionnel

« On nous parle encore d'un ordre professionnel enseignant, même si l'Office des professions du Québec l'a jugé inutile et que les enseignantes et enseignants se sont déjà largement prononcés contre », a rappelé Éric.

Il a indiqué que le Syndicat de Champlain organise un débat avec le député de la Coalition Avenir Québec, critique de ce parti en matière d'éducation et ardent défenseur d'un ordre professionnel enseignant, Jean-François Roberge.

Le débat, animé par Josée Boileau, sera webdiffusé en direct via le site Internet du Syndicat (syndicatchamplain.com) le lundi 24 octobre à 19h30.

Assemblées en section

La présence de beaucoup de nouvelles personnes déléguées a été remarquée mardi soir.

La première rencontre de l'année est toujours chargée de beaucoup d'informations, notamment quant au fonctionnement des sections. Tant du côté de des Patriotes (enseignant) que de Marie-Victorin, il y a donc eu présentation des membres des conseils exécutifs respectifs, informations sur les tournées des établissements et sur la tâche et élections aux comités conventionnés 2016-2017.

Élections sur l'exécutif de Marie-Victorin

Il y aura une élection pour trois postes de membres du Conseil exécutif de la section Marie-Victorin.

Selon les statuts du Syndicat, lors d'un intérim entre les Congrès, seules les personnes déléguées du Syndicat peuvent poser leur candidature. Les mises en candidature sont ouvertes du 4 au 11 octobre 2016 à 16 heures.

S'il y a élection par proclamation, les résultats seront diffusés sur la page Facebook du Syndicat le jour même, soit le 11 octobre. S'il doit y avoir élection, elle se tiendra par scrutin secret à l'assemblée des personnes déléguées le mardi 8 novembre 2016.

Maude Messier